

Avec l'AIF 25/90



## La triple performance en Franche-Comté

Dans un contexte de crises importantes que rencontrent de nombreux secteurs de production (chute des prix des marchés, incidents climatiques, crises sanitaires...) les élus Vivea de Franche-Comté, sous l'impulsion de leur Président Jean-Yves Maire, désirent accompagner les exploitants et exploitantes afin qu'ils (elles) construisent leurs stratégies d'entreprise de manière globale en intégrant les trois dimensions économique, sociale/ sociétale et environnementale.

Voyons comment peut se décliner cet accompagnement... et comment la formation va à la rencontre des agriculteurs et agricultrices.

### L'origine de l'appel d'offre Vivea « triple performance »

Les agriculteurs doivent, depuis plusieurs années, relever des défis visant à produire autant voire plus, tout en préservant l'environnement. Les politiques publiques, les programmes de développement régionaux, certains mouvements citoyens inscrivent ainsi l'agriculture française dans une transition dite agroécologique.

Au-delà des volontés politiques, les agriculteurs ont pour finalité de bien vivre de leur métier en développant des systèmes agricoles économiquement performants, viables et vivables et ayant un impact environnemental maîtrisé.

L'enjeu aujourd'hui est de produire en :

- maintenant un haut niveau de production tout en maîtrisant les coûts et en sécurisant le revenu par l'amélioration de la performance économique de son exploitation ;

- valorisant au mieux les ressources naturelles, optimisant les écosystèmes tout en préservant leurs capacités de renouvellement ;

- améliorant les conditions d'exercice de son métier d'agriculteur ainsi que celui de ses salariés pour bien en vivre.

### Des enjeux qu'il convient de renforcer, voire d'exploiter

Quand on lit cet appel d'offre Vivea, on s'aperçoit bien sûr qu'il est en phase avec l'actualité et vise à permettre aux agriculteurs de se positionner de manière à ce qu'ils aient un avenir que l'on souhaite le plus radieux possible.

Les filières AOP intègrent cet aspect, et s'attachent à progresser constamment. Depuis de nombreuses années, les exploitations agricoles laitières sont accompagnées dans la gestion de leurs sols, de leurs prairies, de leur troupeau... Cet appui leur permet d'améliorer leur technicité mais, la fenêtre qui permet d'obtenir de bonnes performances dans ce contexte aux multiples contraintes est très étroite. En effet, leurs pratiques, du fait de la nature du sous-sol et de la faible épaisseur de la couche arable, influent directement sur le milieu. De plus, la typicité des produits est recherchée, il faut qu'il y ait un lien fort entre le terroir et le fromage. Cela commence dans les prairies, où la diversité de la flore est à favoriser, et se poursuit par l'alimentation et la gestion du troupeau. Sans parler de la suite de la filière qui va jusqu'à l'acte de vente du fromage.

Cette fenêtre très étroite n'est pas maîtrisée de la même manière par tous,



les écarts entre exploitations évoluant dans des contextes naturels identiques, sont parfois conséquents.

Lors du travail d'élaboration de l'outil de diagnostic LEAN par la Chambre d'Agriculture, on constatait ces écarts conséquents, pour des exploitations similaires en foin/regain dans la zone plateau.

À titre d'exemple, pour des exploitations de 40 VL et de 80 ha de SAU, les moins bons avaient un EBE de 170 €/1000 l, les meilleurs 270 €/1 000 l, soit un écart d'EBE de 20 000 € pour des exploitations identiques !

Cet écart est d'ailleurs totalement confirmé par les données de CER France !

Très logiquement, ceci se confirmait au niveau du revenu par UTH, avec un écart de 17 000 € entre le quart supérieur et le quart inférieur !

Ces quelques chiffres confirment, sur des systèmes d'apparence simples, l'étroitesse de la fenêtre qui permet d'obtenir les bons résultats qui à l'arrivée pérennisent l'exploitation.

Les écarts sont encore plus conséquents en zone basse. Ces exploitations hors AOP doivent s'accommoder elles aussi de conditions naturelles pas forcément évidentes, des contextes pédo climatiques pas toujours les meilleurs, et une pression environnementale de plus en plus forte.

S'y ajoutent des systèmes d'exploitation plus complexes, avec plus d'ateliers, et à l'arrivée une variabilité encore plus grande.

Lors du travail d'élaboration de l'outil

de diagnostic LEAN par la Chambre d'Agriculture, on constatait des écarts conséquents, là aussi pour des exploitations similaires, avec 15 % de cultures et des sols moyens secs.

Les moins bons avaient un EBE de 270 €/ha, les meilleurs 790 €/ha, soit un écart d'EBE de 520 €/ha pour ces exploitations identiques.

Cet écart était confirmé par les données de CER France, et se confirmait au niveau du revenu par UTH, avec un écart de près de 25 000 € entre le quart supérieur et le quart inférieur.

### Face à ce défi complexe, une réponse concertée et coordonnée de nos organisations : Agrilean

Conscientes de ce défi, trois OPA (Chambre d'agriculture, CER France, et Conseil élevage) ont associé leurs compétences pour proposer aux agriculteurs une prestation qui couvre le vaste domaine des compétences demandées à l'agriculteur ; cette prestation permettant de réunir face aux agriculteurs au moins trois conseillers, et plus si nécessaire. Ainsi tout est abordé, en allant de l'humain à l'environnemental, en passant par le technique, le juridique, le social, le fiscal... et, bien évidemment le technico-économique.

L'intérêt d'Agrilean, c'est de tout recenser tout en faisant le tri dans la masse des données à disposition de chaque exploitant, pour ressortir les points qui font la différence (pas

plus de 5), et construire ainsi un plan de progrès simple, efficace, avec des objectifs clairs à atteindre.

### Un autre défi pour nos formateurs : s'inspirer de la prestation Agrilean pour mettre au point une formation « Agrilean »

Il est évident que l'approche Agrilean répond point pour point au cahier des charges de la triple performance.

Néanmoins, décliner ce qui demeure par ailleurs une prestation de conseil global sous forme de formation n'est pas chose aisée.

Il faut déjà admettre que les objectifs ne peuvent être les mêmes, car une action de formation ne peut se substituer à une prestation de conseil individualisée.

Cependant, les deux choses sont complémentaires. En effet avant la prestation Agrilean, il faut ressentir l'envie, comprendre l'intérêt d'Agrilean, qui reste encore aujourd'hui une prestation révolutionnaire, être préparé pour en tirer la quintessence. Et ensuite, la prestation Agrilean n'est pas une fin, mais plutôt un départ, avec un plan de progrès à mettre en œuvre, et un travail à mener pour atteindre les objectifs de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Et c'est là qu'aux côtés des prestations de conseil complémentaires à l'Agrilean, la formation a toute sa place, au besoin en construisant de nouveaux stages, en complément des stages existants, pour coller au mieux

aux demandes exprimées, et au final, accroître sans arrêt la compétitivité de nos exploitations, pour qu'elles soient encore là dans les décennies à venir, malgré un contexte économique actuel peu favorable pour nombre d'entre elles.

### Une obligation intéressante du cahier des charges de la triple performance : l'obligation d'une pédagogie participative

Il y a bien longtemps que l'AIF incite ses formateurs à faire participer les stagiaires, plutôt que d'avoir recours à des interventions descendantes.

Le recours à cette pédagogie participative est d'autant plus facile que les groupes sont restreints, 10 personnes en moyenne, et n'ont donc rien à voir avec les amphithéâtres bondés de nos universités.

Il faut profiter de cet atout, et être au plus près de chaque stagiaire, veiller à ce que vos attentes soient satisfaites au mieux, et que les apports de connaissances soient assimilés par tous. Et l'AIF, avec ses partenaires, s'engage à faire encore mieux dans ce domaine de la pédagogie participative, avec pour premier objectif votre satisfaction et votre fidélisation, et pour second objectif la compétitivité de notre agriculture.

Jean-Paul Jezequel, chef de service en charge de l'AIF 25/90 - CIA 25/90